

Mobilisés pour faire face aux prétentions du Medef

La réaffirmation, par le président de la République et son 1^{er} premier Ministre, des choix d'austérité dictés par le pacte de responsabilité a été reçue 5 sur 5 par le Medef qui se sent autorisé à élever encore le niveau de ses exigences. Dans ce contexte, la CGT a décidé d'amplifier sa campagne : pour une autre répartition des richesses créées par le travail vers les salaires, l'emploi, les services publics en l'articulant avec son ambition de reconquérir la Sécurité sociale. Elle appelle ainsi les salariés une journée nationale de mobilisations coordonnées le 16 octobre en amont de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2015 par l'Assemblée nationale.

La campagne lancée par l'UGICT CGT pour obtenir un droit à la déconnexion et une réduction effective du temps de travail s'inscrit dans la même démarche. Tirer le fil rouge du temps de travail, c'est se poser la question de la santé, du stress, des limites entre la vie professionnelle et la sphère intime. C'est remettre en question l'organisation du travail et le management pathogène. Réduire le temps de travail, c'est aussi poser la question de l'emploi. Ainsi, mettre les salariés au forfait à la moyenne des heures travaillées des autres salariés permettrait de créer 530 000 emplois. De même, si on remettait tous les travailleurs aux 35 heures, on pourrait libérer 2,7 millions d'emplois.

Et c'est aussi poser la question des salaires alors que les heures supplémentaires effectuées ne sont souvent ni payées, ni récupérées.

Rapporter le temps de travail effectif des salariés qualifiés et en responsabilité à leur salaire permet aussi de mesurer combien qualifications, compétences et responsabilités sont sous payées et mal reconnues. Autant de questions en résonance avec les attentes des cadres.

FLASH
CADRESFLASH
CADRES**Branche Poste****La saison des Grand Messes**

Normalement Septembre rime avec la fin des vacances, la rentrée et l'automne qui pointe son nez. A La Poste, Septembre rime avec Grand Messes. Quelque soit le lieu et la date choisis, les cadres y sont convoqués, pardon... invités, avec au programme : discours, diaporamas, graphiques et petits fours pour y donner un faux air de convivialité, mais avec un seul message: « Il vous reste 3 mois pour boucler vos objectifs ! ».

Et dès le lendemain s'ouvre une autre saison que l'on pourrait surnommer : Enfer. Là recommencent les diverses pressions quotidiennes : reporting, appels téléphoniques du N+1 ou N+2, agendas vérifiés (pour ne pas dire fliqués), RTT et congés « oubliés », durée de travail explosée... La moralité de l'histoire : l'automne est bien une triste saison.

Pas d'accord, et après ?

La négociation d'un pacte social à La Poste se solde par un camouflet pour la direction et son plan stratégique 2020. Toutes les démarches de consultation CGT des postiers et des cadres précédemment, ont démontré que leurs attentes demeurent insatisfaites. De plus, tant la méthode que le contenu de la négociation ont conduit à l'échec de ce projet d'accord.

Déloyauté dans la méthode qui a imposé unilatéralement la fusion de 3 négociations distinctes, contenu qui se soldait par des reculs sociaux (mobilité par bassins de vie par exemple), l'extension du périmètre des forfaits jours sans réelle contrepartie alors que nombre de cadres supérieurs sont déjà en souffrance, l'instauration du mentorat comme mode d'intégration...

A présent, la question est d'exiger un changement de stratégie qui permette de répondre enfin à ce que les cadres expriment lorsqu'on leur donne la parole.

Branche Télécoms**Des élus CGT c'est mieux pour vous !**

La CGT porte l'idée simple que ce sont les salariés qui sont les mieux à même de savoir comment organiser le travail, car ils le vivent au quotidien, et à tous les niveaux.

Pour ce faire, les représentants du personnel CGT, élus par les salariés, portent cette idée et l'appliquent dans le cadre de la loi.

C'est pourquoi la CGT est particulièrement impliquée dans les dossiers économiques dans les CE, et sur les conséquences des restructurations en termes d'organisation du travail.

Bien entendu, le Medef et Orange sont vent debout contre notre proposition de « droit de veto suspensif » qui les obligerait à revoir leur copie en cas de désaccord du CE.

Cette disposition, paraît aujourd'hui utopique, mais autant que l'était la création des CE ! Seul le vote CGT porte cette ambition pour les salariés.

SFR : pas de qualité réseau sans personnel

Le réseau SFR se dégrade depuis plusieurs années et sa qualité est devenue un sujet de grogne pour les clients. La CGT a mené l'enquête et a fait plusieurs constats : lors du déploiement de la 4G, les ressources humaines et techniques ont été mobilisées au détriment de la 2G et de la 3G. Pour ce projet, il fallait des salariés. Au lieu de cela, SFR a lancé un Plan de Départs Volontaires : -300 postes sur le réseau. Ce PDV a eu pour autre conséquence la réorganisation à marche forcée avec comme finalité : désorganisation, démotivation des salariés.

La CGT propose de réembaucher les salariés dont la mobilité externe est un échec, repenser l'organisation globale au réseau et d'analyser avec les salariés les besoins en créations de postes.

Échos

Déconnectez

Une enquête, deux sondages menés par la CGT auprès des cadres, ont révélé leur principale préoccupation : la question du temps de travail.

Les chiffres sont éloquentes : ils travaillent en moyenne 44 H hebdomadaires, 68% estiment que leur charge de travail a gravement augmenté, 27% déclarent avoir utilisé les Ntics (Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication) pour travailler pendant leurs vacances. On assiste à une explosion du travail dissimulé, gratuit, pouvant même être appelé « travail au noir ». Pour promouvoir un droit à la déconnexion et une réduction effective du temps de travail, la CGT a décidé de mener campagne, dans la presse, auprès de chaque cadre via une pétition en ligne (ugict.cgt.fr/deconnexion), et plus largement auprès des élus.

Emploi

Le diplôme n'est plus un rempart contre le chômage

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques dans son rapport « Regards sur l'éducation 2014 » a estimé le 9 septembre que près de 40% des 25-34 ans sont désormais diplômés du supérieur, contre 25% chez les 55-64 ans. Les auteurs du rapport soulignent que cette élévation du niveau d'éducation « s'est faite au détriment de certaines catégories », en France notamment où « c'est six fois plus difficile pour les enfants dont les parents n'ont pas le baccalauréat de poursuivre des études supérieures que pour ceux dont les parents ont un niveau d'études supérieures ». Reste que le diplôme n'a plus les mêmes vertus protectrices puisque l'OCDE note que le chômage augmente chez les diplômés du supérieur, en particulier les plus jeunes.

Orages sociaux à Météo France

Météo France, a prévu de fermer la moitié de ses 108 centres d'ici fin 2016 et de supprimer 500 postes. Fin 2016, les 55 implantations seront réparties en 7 centres (Paris, Lille, Strasbourg, Lyon, Aix-en-Provence, Bordeaux et Rennes) et 48 centres rattachés. La "Météopole" de Toulouse restant le cœur scientifique et opérationnel. Aujourd'hui les bulletins de météo marine ne se font plus à Brest mais à Toulouse et depuis début 2014, le groupe France Télévision a choisi comme prestataire le groupe londonien Meteogroup. Alors que les restructurations ne sont pas terminées, l'établissement public entame de nouveaux chantiers avec l'organisation du temps de travail. La CGT considère que cette précipitation ne présage rien de bon pour les personnels.

International

La guerre comme pare-feu social

Les Français n'en peuvent plus d'une politique qui, faisant fi des promesses de 2012, aggrave chaque jour leurs difficultés.

François Hollande croit pouvoir s'en sortir en entraînant la France derrière les États-Unis dans une nouvelle croisade. L'échec des stratégies occidentales est pourtant patent en Libye, en Irak où la boucherie est quotidienne ou encore en Syrie où une opposition laïque et démocratique est délaissée au profit des « fous de Dieu ».

Disons non à tous ceux qui fondent la croissance sur le commerce des armes et le contrôle des ressources pétrolières et gazières plutôt que sur les salaires et la ré-industrialisation.

Ne laissons pas les va-t-en-guerre utiliser la guerre comme pare-feu social.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Air France : contraint de négocier

Trois syndicats de pilotes d'Air France ont lancé, depuis le 15 Septembre, une grève très suivie, paralysant fortement tout le trafic aérien. Ils dénoncent des négociations très difficiles et un manque de concertation sur un nouveau plan de restructuration avec un recentrage sur les vols à bas coûts de la filiale Transavia, qui induirait des conditions de travail et de rémunération low cost.

Les pilotes réclament un contrat unique pour l'ensemble du groupe avec maintien des conditions actuelles pour les avions de plus de cent places.

Cette lutte en appelle d'autres, pour qu'enfin la direction ouvre des négociations sur l'ensemble des revendications de tout le personnel navigant et au sol.

Salaires

Sale temps pour les salaires

Selon un baromètre publié le 1^{er} septembre par Expectra, les salaires des cadres progresseraient de 0,9% cette année, soit un cheveu de plus que l'an passé (+0,5%), mais bien loin des hausses des années 2012 et 2011. Selon l'enquête basée sur l'étude de 68.000 fiches de paie, la hausse avait atteint 2,4% en 2012 et 2,9% en 2011.

Il y a d'importantes disparités entre les secteurs. Les plus fortes hausses de salaires en 2014 se trouvent chez les cadres du commerce, de la finance et de l'industrie.

La CGT revendique l'égalité de salaire entre femmes et hommes, l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique, le plafond de la sécurité sociale comme salaire minimal pour les cadres, le paiement effectif des qualifications, des augmentations générales.

De l'utilité de la présence syndicale

Le gouvernement envisage, sous la pression du Medef, de remettre en cause les « seuils sociaux » à partir desquels les entreprises ont certaines obligations.

Selon une étude du ministère du Travail, les négociations salariales ont davantage abouti en 2010 à un accord lorsqu'elles ont été menées par des délégués syndicaux plutôt que par des élus du personnel non syndiqués ou des salariés.

La présence de délégués syndicaux a un effet sur l'ouverture même des discussions. Ainsi, en 2010, pour les entreprises de 20 salariés ou plus, la probabilité est décuplée par rapport aux établissements n'ayant ni élu du personnel, ni délégué syndical, souligne l'étude.

Les négociations salariales débouchent plus souvent quand les syndicats sont autour de la table : CQFD.

Égalité

Maternité des Lilas, 1ère victoire

La CGT s'était fortement opposée au projet de transfert de la maternité des Lilas au CHI de Montreuil, ce projet est abandonné ! Les militants de l'association Naissance et du collectif de soutien au maintien de la maternité aux Lilas entendent maintenant obtenir la reconstruction de la maternité de la rue du Coq français dans le même quartier.

Ce projet coûterait « 24 millions d'euros ».

Pour aboutir, il faut « que l'Etat s'engage à apporter 19 M d'euros, les collectivités locales apportant le reste », explique la présidente de l'association Naissance.

Cet établissement qui développe depuis sa création, il y a 50 ans, une approche singulière et parfois pionnière de la naissance et pratique 1500 accouchements par an.